



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Performance Pierre 5

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Performance Pierre 5

21, rue Jacques Cartier 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Performance Pierre 5

21, rue Jacques Cartier 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Performance Pierre 5,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Performance Pierre 5 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "B - Titres de participations et créances sur obligations" de l'annexe des comptes annuels concernant l'évaluation des créances obligataires à la clôture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Gérant sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

Performance Pierre 5

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022



garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 novembre 2023

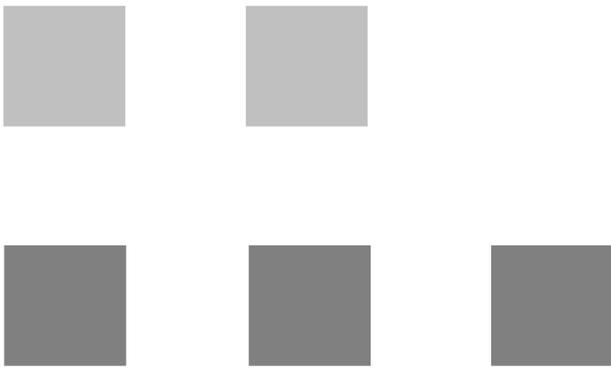
KPMG SA

François PLAT

Associé

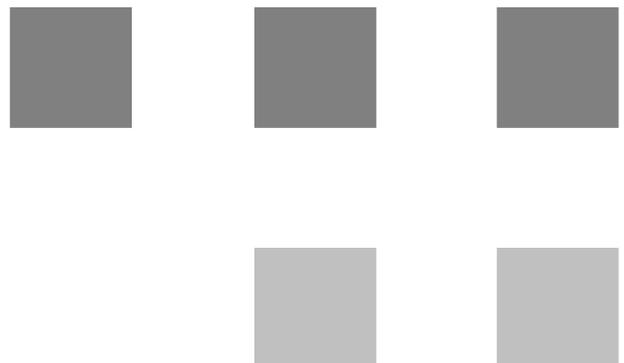
Performance Pierre 5

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022



PERFORMANCE PIERRE 5

Comptes annuels Exercice
clos le 31/12/2022



Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

PERFORMANCE PIERRE 5

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 247 152,96	342 434,04	904 718,92	487 076,64
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 247 152,96	342 434,04	904 718,92	487 076,64
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	410 429,07	410 429,07		
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	5 935 500,00		5 935 500,00	3 450 000,00
Prêts	98 000,00		98 000,00	
Autres immobilisations financières	432 878,71		432 878,71	79 749,32
TOTAL immobilisations financières :	6 876 807,78	410 429,07	6 466 378,71	3 529 749,32
ACTIF IMMOBILISÉ	8 123 960,74	752 863,11	7 371 097,63	4 016 825,96

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 368 973,84	92 204,72	4 276 769,12	615,00
Capital souscrit et appelé, non versé	100,00		100,00	100,00
TOTAL créances :	4 369 073,84	92 204,72	4 276 869,12	715,00
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 939 349,16		2 939 349,16	554 077,42
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	2 939 349,16		2 939 349,16	554 077,42
ACTIF CIRCULANT	7 308 423,00	92 204,72	7 216 218,28	554 792,42

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	15 432 383,74	845 067,83	14 587 315,91	4 571 618,38
----------------------	----------------------	-------------------	----------------------	---------------------

Bilan Passif

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 14 659 300,00	14 659 300,00	4 602 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	31 442,00	
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(77 200,74)	(15 052,96)
Résultat de l'exercice	(316 550,33)	(62 147,78)
TOTAL situation nette :	14 296 990,93	4 525 499,26
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	14 296 990,93	4 525 499,26
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 463,98	46 119,12
Dettes fiscales et sociales	5 861,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	290 324,98	46 119,12
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	290 324,98	46 119,12
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 587 315,91	4 571 618,38

Compte de Résultat (Première Partie)

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			443 454,71	107 983,14
TOTAL charges externes :			443 454,71	107 983,14
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			301,00	
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			308 520,08	33 913,96
TOTAL dotations d'exploitation :			308 520,08	33 913,96
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 000,00	
CHARGES D'EXPLOITATION			760 275,79	141 897,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(760 275,79)	(141 897,10)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(760 275,79)	(141 897,10)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	172 180,30	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	779 495,35	79 749,32
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	951 675,65	79 749,32
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	502 633,79	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	502 633,79	
RÉSULTAT FINANCIER	449 041,86	79 749,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(311 233,93)	(62 147,78)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	243,60	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	243,60	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	243,60	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	5 560,00	
TOTAL DES PRODUITS	951 919,25	79 749,32
TOTAL DES CHARGES	1 268 469,58	141 897,10
BÉNÉFICE OU PERTE	(316 550,33)	(62 147,78)

Règles & Méthodes Comptables

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 14.587.315,91 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 951 919,25 € et qui dégage une perte de 316.550,33 €. L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

A - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escompte de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement : 3 ans à compter de leurs entrées en immobilisation.
- Frais de constitution : 3 ans à compter de la date d'immatriculation de la société.
- Installations générales et agencements : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans

- Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

B - Titres de participations et créances sur obligations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'obtention du remboursement des obligations est conditionné au résultat bénéficiaire de l'opération financée.

Chaque projet fait l'objet d'une analyse à la clôture et le cas échéant les créances obligataires font l'objet d'une dépréciation s'il existe un risque sur la rentabilité future de l'opération et/ou sur le recouvrement de l'investissement consenti par la société.

C – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	520 991		737 358
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	520 991		737 358
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			410 429
Autres participations			5 183 571
Autres titres immobilisés	3 450 000		630 879
Prêts et autres immobilisations financières	79 749		
TOTAL immobilisations financières :	3 529 749		6 224 879
TOTAL GÉNÉRAL	4 050 740		6 962 237

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		11 196	1 247 153	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		11 196	1 247 153	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			410 429	
Autres participations			5 935 500	
Autres titres immobilisés		2 698 071	530 879	
Prêts et autres immo. financières		179 749		
TOTAL immobilisations financières :		2 877 821	6 876 808	
TOTAL GÉNÉRAL		2 889 016	8 123 961	

Amortissements

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	33 914	308 520		342 434
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	33 914	308 520		342 434
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL	33 914	308 520		342 434

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	308 520		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	308 520		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	308 520		

État des Créances et Dettes

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	98 000	98 000	
Autres créances immobilisées	432 879	432 879	
TOTAL de l'actif immobilisé :	530 879	530 879	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	100	100	
Débiteurs divers	4 368 974	4 368 974	
TOTAL de l'actif circulant :	4 369 074	4 369 074	
TOTAL GÉNÉRAL	4 899 953	4 899 953	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	284 464	284 464		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques	5 861	5 861		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
TOTAL :	290 325	290 325		
TOTAL GÉNÉRAL	290 325	290 325		

Charges à Payer

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 936
Dettes fiscales et sociales	301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	236 237

Composition du Capital Social

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	46027	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	100711	100
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	145	100
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	146593	100

Tableau de variation des capitaux propres

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 06/11/23
Devise d'édition

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	4 602 700	10 071 100	14 500	14 659 300
Primes liées au capital social		31 442		31 442
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(15 053)	(62 148)		(77 201)
Résultat de l'exercice	(62 148)	(316 550)	(62 148)	(316 550)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 525 499	9 723 844	(47 648)	14 296 991

Liste des Filiales et Participations

PERFORMANCE PIERRE 5

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 06/11/23

Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
ADVISOR	572		30	410 429	0	4 368 974		3 667 371	(338 305)	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										